

DOSSIER DE CANDIDATURE

VISANT A RECONNAITRE LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Dossier de candidature n° Réservé à l'administration
--

Référence : Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Mesure dérogatoire ouverte jusqu' au 31 décembre 2026.

1-IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM DE NAISSANCE : Prénom

NOM MARITAL :

2-SITUATION ACTUELLE DU CANDIDAT

Collectivité territoriale Établissement Ministère

Poste occupé :

Statut : titulaire stagiaire contractuel

Corps, cadre d'emploi, grade :

3-PARCOURS DE FORMATION

SCOLARITÉ :

Diplôme(s) obtenu(s) : (intitulé et année d'obtention)

.....
.....
.....

Ou niveau atteint : (intitulé et année)

.....

6. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

.....

déclare sur l'honneur :

l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier ;

avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations ci-dessous :

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accompli par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. » (Code pénal, art. 441-6)

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. » (Code pénal, art. 441-6)

Les services de la direction de l'encadrement se réservent la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

Fait à, le

Signature de la candidate ou du candidat

7. DOCUMENT A FOURNIR A L'APPUI DU DOSSIER

- ☐ Copie du document, en cours de validité, permettant de justifier votre situation de personne handicapée, bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOETH) ;
- ☐ Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- ☐ Copie du dernier arrêté de titularisation, de nomination ou d'avancement d'échelon ;
- ☐ Copie des justificatifs des diplômes et formations suivies - le cas échéant.

8. DATE LIMITE DE DEPOT DE CANDIDATURES

le

9. MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

Au choix :

- ☐ Par email : administration@ville-renage.fr
- ☐ Par courrier à l'intention de Madame le Maire (envoyé par voie postale ou déposé à l'accueil de la Mairie) :

Mairie de Renage – 55 Boulevard Docteur Valois – 38140 RENAGE